

La Mutuelle vous appelle

La présentation du budget 2015 par le gouvernement, placé sous le signe récurrent de l'austérité et la forte contribution de la protection sociale au plan d'économies ne surprendra aucun de nos adhérents, aucun de nos affiliés au centre 602.

Tous les voyants sont au rouge.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2015 doit être connu au plus tard le 15 octobre prochain afin d'être débattu à l'assemblée nationale.

Les prestations familiales semblent particulièrement visées avec la division par trois de la prime de naissance à compter du 2e enfant, la réforme du congé parental ou encore la diminution des aides à la garde d'un enfant.

L'assurance maladie connaît une nouvelle aggravation de son déficit dû essentiellement à une hausse des soins de ville, aux dépenses de

médicaments, à l'augmentation des arrêts de travail (cf. La commission des comptes de la sécurité sociale du 29/09/2014) et aux recettes touchées par la chute de l'emploi.

La loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement » n'apporte pas de réponse au financement nécessité par la perte d'autonomie.

Outre le blocage des pensions et des retraites, le gouvernement envisage de réévaluer le taux de CSG pour une partie des retraités. Dans le même temps, réduction des cotisations sociales patronales.

Agir contre le démantèlement de notre protection sociale

Chacun d'entre nous pourrait citer d'autres exemples illustrant les dégradations de notre système de protection sociale.

Les adhérents de notre mutuelle, qu'ils soient ou non affiliés au centre 602, ne peuvent rester sans réaction face à cette situation

**Jeudi 16 octobre 2014
à partir de 13 heures, place de la Nation**

de nombreuses organisations appellent à manifester à Paris

Notre mutuelle vous appelle à dire haut et fort votre volonté de garantir et maintenir un financement assis sur le travail par les cotisations sociales et d'en finir avec les exonérations de cotisations patronales.

Nous devons nous engager résolument dans une reconquête de notre système de protection sociale, basé sur la solidarité nationale et le progrès social.

Paris, le 8 octobre 2014